

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: (21): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Le tir de concours de nos sous-officiers d'artillerie
Autor: Wille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se trouve en faisant les réductions nécessaires pour corriger les erreurs provenant de l'inclinaison de la règle et de sa dilatation. C'est un bureau de calcul qui est spécialement chargé de ces opérations. Ce bureau peut généralement commencer ses travaux dès que les cinquante premières positions ont été mesurées et les calculs étant assez simples, on peut suivre de près les opérations sur le terrain et connaître le résultat final peu après la fin du mesurage. De cette manière il est possible de vérifier de suite les erreurs qui se seraient glissées dans les observations.

Les résultats principaux du mesurage de ces deux bases sont les suivants :

Base de Weinfelden.

1 ^{re} mesure.	Longueur	2540 ^m ,2972	Température moyenne	22°,59
2 ^{me} id.	id.	2540 ^m ,2969	id.	23°,97

Différence entre les 2 mesures $\pm 0^{\text{mm}},3$.

Base de Bellinzona.

1 ^{re} mesure.	Longueur	3200 ^m ,3442	Température moyenne	28°,36
2 ^{me} id.	id.	3200 ^m ,3471	id.	27°,13

Différence entre les 2 mesures $\pm 2^{\text{mm}},9$.

Le temps employé pour le mesurage d'une section a varié de

Weinfelden, 1^{re} mesure 292 à 196 minutes,

2^e id. 177 à 144 id.

Bellinzona, 1^{re} id. 186 à 153 id.

2^e id. 164 à 118 id.

Les sections de Weinfelden étaient de quelques positions plus longues que celles de Bellinzona.

C. B.,

Lieutenant du génie.

Le tir de concours de nos sous-officiers d'artillerie.

D'après les prescriptions actuellement en vigueur, un concours de tir a lieu à la fin de nos écoles de recrues entre les servants des différentes pièces. Dans ce but chacune d'elles tire 6 obus lestés à la distance de 1000 m. Le chef de pièce est libre de répartir ses hommes comme il l'entend, d'après leurs capacités. La hausse et la dérive à employer pour le premier coup sont données par l'officier qui dirige le concours ; pour le reste le chef de pièce corrige à sa guise, de façon à atteindre aussi près que possible du centre du but. La cible est partagée en 10 cercles concentriques, distants de 25 cm. et numérotés de l'extérieur à l'intérieur ; le meilleur résultat est celui dans lequel le nombre total des points est le plus élevé. Si deux ou plusieurs pièces ont le même chiffre, on fait entrer en ligne de compte pour la détermination du rang le temps employé pour l'exécution du tir.

Dans un tir de ce genre, le résultat obtenu dépend bien en une certaine mesure de la sûreté et de la précision avec lesquelles le service de la pièce a été fait, surtout en ce qui concerne le pointage, cependant la manière dont le chef de pièce comprend la conduite du feu et dont il

sait corriger la hausse ou la dérive reste de beaucoup le facteur le plus important.

Il peut à la vérité être utile de se rendre compte de la valeur des sous-officiers à cet égard et de leur accorder une fois la satisfaction de faire montre de leur talent dans la conduite du feu, mais c'est là précisément que gît selon moi l'imperfection, le danger même, du système actuel qui consiste à donner la première mention au sergent qui a fait de la façon la plus exacte les corrections de hausse et de dérive, et non à celui dont les hommes ont tiré le plus vite et le mieux avec une hausse donnée.

Une tendance malheureuse, et bien plus fortement enracinée dans la tête de nos hommes qu'on ne le croit communément, nous est restée depuis l'époque des pièces lisses alors que les finesses de tout genre jouaient un grand rôle dans le pointage et que tous les efforts du sous-officier tendaient à connaître à fond l'individualité capricieuse de sa bouche à feu : Nos sergents sont persuadés qu'en venant à *propos* en aide au capitaine par de petites corrections de hausse et par de légères variations dans la manière de pointer — un peu plus bas ou un peu plus haut, un peu plus à droite ou un peu plus à gauche — ils contribuent pour une large part à lui faciliter l'accomplissement de sa tâche. L'intention est excellente, mais le résultat est diamétralement opposé à celui qu'on se propose : on empêche absolument au chef d'une batterie de régler son tir avec exactitude.

Cette pernicieuse tendance est encore renforcée par un singulier mythe, qui se réduit à néant lorsqu'on examine de près les choses, mais qui n'en a pas moins cours jusque dans le corps d'officiers. Ce mythe consiste à croire que toutes les pièces d'une batterie tirent d'une façon un peu différente et que, pour la même portée, il faut employer pour l'une quelques millièmes de hausse ou de dérive de plus ou de moins que pour l'autre. Quoi d'étonnant alors que les sergents modifient d'eux-mêmes les chiffres qui leur sont indiqués s'ils s'imaginent par là corriger l'inégalité supposée de leurs pièces ?

De plus les capitaines provoquent souvent des corrections analogues de la part de leurs sous-officiers par les observations et les reproches sans motifs qu'ils leur adressent. — « Où diable a-t-on pointé ? » — « Le coup est complètement à gauche. » — « Chef de pièce prenez donc garde ! » — Des apostrophes de ce genre s'entendent à chaque instant dans un tir sans que les canonniers aient en réalité commis une faute ou que le coup incriminé soit le moins du monde anormal. Elles sont dans la plupart des cas dictées au chef de la batterie par le sentiment désagréable qu'il éprouve en voyant un projectile frapper ailleurs qu'à l'endroit où il l'aurait voulu. Qui songerait à adresser un reproche au sergent injustement critiqué si par de petites corrections de son propre crû il cherche à amener le coup suivant où son capitaine le désire ? Il vient peut-être d'obtenir une prime et ce n'est pas pour rien qu'on lui a appris à corriger.

Il est facile de comprendre quels résultats fâcheux a, dans la conduite du tir, cette intervention subreptice du chef de pièce. Il dépend de nous

de l'empêcher et nous le pouvons de deux manières. D'abord en lui donnant la persuasion qu'en agissant de la sorte il ne fait que nuire à l'officier qui commande, et ensuite en lui faisant bien comprendre que son devoir consiste avant tout à former et à diriger ses hommes, et que l'essentiel est de tirer le plus rapidement et le plus correctement possible avec la hausse qu'on lui a indiquée. — Pour atteindre le premier but, il faut donner à nos hommes une instruction convenable, leur interdire rigoureusement de modifier en quoi que ce soit le pointage ou la hausse et surtout ne jamais leur fournir l'occasion de montrer comment ils savent corriger. Quant au second point, on pourrait peut-être obtenir des résultats plus favorables en dirigeant les concours de tir suivant un système nouveau que je vais exposer.

Je pose d'abord en fait que, comparativement à la précision de nos nouvelles bouches à feu et au degré d'habileté qu'atteignent les artilleries étrangères, nos canonniers ne sont pas assez exercés dans le pointage. Je voudrais que dans nos écoles de recrues on vouât plus de soins à cette branche du service et qu'on fit, pendant les premières semaines, un choix des meilleurs pointeurs en faisant passer tout le monde trois fois, par exemple, à la cible mobile. On obtiendrait ainsi quelques canonniers (un ou deux pour chacune des batteries dans lesquelles les recrues devraient être incorporées), qui recevraient pendant le reste de l'école une instruction toute spéciale et auxquels on accorderait à la fin le signe distinctif que la loi a prévu pour les bons pointeurs.

Un de ces hommes choisis remplirait les fonctions de pointeur dans chacune des pièces de la batterie et, pour l'exécution du concours, on adopterait le système suivant :

On tire à une distance d'environ 1500 mètres à obus chargés contre un but représentant une batterie normale de 6 pièces. Le commandant règle son tir à la façon habituelle et avec une grande exactitude (12-18 obus au moins lui sont nécessaires pour cela), puis on fait le relevé des touchés et c'est alors seulement que le vrai concours commence :

On fait charger toute la batterie avec la hausse trouvée bonne ; chaque pièce prend comme objectif celle qui lui est immédiatement opposée au but. A chaque sergent est attaché un officier ou un sous-officier supérieur qui note pour le premier coup le temps employé depuis le commandement de « chargez, » jusqu'au moment où le chef de pièce annonce « prêt, » et pour les autres l'intervalle écoulé entre l'instant où le coup est parti et celui où l'on indique de nouveau que la pièce est prête à faire feu. Dès que l'avertissement « prêt » lui a été donné, l'officier vérifie la manière dont la hausse et la dérive ont été placées, mais il ne contrôle pas le pointage. Après cette vérification, rien ne doit plus être touché à la bouche à feu. — Lorsque tout est prêt, le chef de la batterie fait tirer lentement, après quoi l'on recommence de la même façon jusqu'à concurrence de 6 obus par pièce. Pour la détermination du rang, on tient compte en premier lieu de la moyenne du temps employé pour la charge, en ajoutant un certain nombre de secondes pour chacune des inexactitudes signalées dans le placement de la hausse. En seconde ligne seulement vient le résultat obtenu au but et encore ne le

fait-on entrer en compte que décomposé en trois facteurs : 1^o écart moyen des 6 coups, 2^o nombre des éclats et 3^o nombre des projectiles pleins qui ont frappé les cibles.

Lieut.-colonel WILLE.

(*Schweiz. Zeitschrift für Artillerie und Genie.*)

Des convois militaires en temps de guerre.

(Extrait du *Journal des sciences militaires*).

Objet des convois. — Les convois comprennent le transport des munitions de guerre, subsistances, trésor, objets et outils de réserve, ambulances, réserve d'effets et de matériel administratif, bagages, et enfin équipages de ponts (quand ils ne sont pas avec la colonne de combat).

La conduite des prisonniers constitue aussi un genre particulier de convoi militaire.

Nature des convois. — Les convois peuvent se faire de quatre manières différentes :

- 1^o Par voitures ;
- 2^o A dos de mulets ;
- 3^o Par eau ;
- 4^o Par chemins de fer.

1^o CONVOIS PAR VOITURES.

Devoir du commandant du convoi. — Le commandant ne doit jamais perdre de vue que le but capital de sa mission est d'amener à bon port le convoi qui a été confié à sa garde. Il ne doit jamais prendre de commandement particulier et ne s'occuper que de l'ensemble des opérations ; il doit éviter autant que possible le combat et ne s'y résoudre qu'à la dernière extrémité, pour sauver le convoi. Avant le départ, il doit prendre tous les renseignements nécessaires sur la nature du pays à parcourir, l'état des chemins, passages difficiles, ponts, etc.

Autorité du commandant. — Elle s'étend d'une façon absolue sur les troupes de toutes armes qui composent le convoi, ainsi que sur les agents de transports et des équipages militaires.

Précautions à prendre avant le départ. — 1^o Examiner les rais, les jantes et les bandes de roue ;

2^o S'assurer du bon état des corps de voitures, des essieux, flèches, crochets d'attelages ; essayer les chaînes et sabots d'enrayage ;

3^o Se précautionner des pièces de rechange essentielles (roues, timons, traits), de graisse pour les voitures, de lanternes ou de torches pour les marches ;

4^o Former les attelages de chevaux de même taille et d'égale force, les plus forts au timon, les plus faibles au milieu ;

5^o Visiter les harnais, le ferrage et les objets de rechange qui y sont relatifs ; vérifier la longueur des traits ;

6^o S'assurer que le chargement est bien fait et qu'aucun objet non réglementaire ne s'y trouve ;